

tenue sous la présidence de Madame LOPA DUFRENOT, assisté(e)
de Madame COPPIN et Madame RIDINGS, Conseillères
En présence de Monsieur PEYROT, Rapporteur public
Monsieur BREMOND, Greffier

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500006	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler l'arrete n°1300124J0035 en date du 9 juillet 2024 de refus de permis de construire oppose par la Commune d'Aix-en-Provence 0 la Societe SEGEPRIM.	
Demandeur	Nom des parties SOCIETE D'ETUDE ET DE GESTION DE PROGRAMMES IMMOBILIERS	Représentants des parties SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT
02)	DOSSIER N° 2310147	RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT
Titre de l'affaire	Annuler l' arrêté de permis de construire PC0130552201077P0 délivré par la mairie de Marseille à la SCI de la Corderie.	
Demandeur	Nom des parties PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE	Représentants des parties
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE SCI DE LA CORDERIE	Maître BEAUVILLARD Stéphanie SELARL LETANG AVOCATS

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2204081	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Condamner l'État à verser à Monsieur H la somme de 83 705 euros en réparation du préjudice subi par la faute de l'administration constituée par le refus de procéder au paiement de sa rémunération sur la période du 7 mars 2017 au 19 septembre 2019 ; condamner l'État à verser à Monsieur H la somme de 50.110,87 euros en réparation du préjudice subi par la faute de l'administration constituée par le refus d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur H	Maître CORMIER Sylvain
Défendeur	MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	
Observateur	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	
04)	DOSSIER N° 2209503	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite de rejet du chef d'établissement du collège Jean-Moulin portant refus de faire droit à sa demande indemnitaire préalable du 20 juillet 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître MICHEL Brice (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE COLLÈGE JEAN MOULIN	
05)	DOSSIER N° 2206034	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler le permis de construire PC 0130552100686 PO délivré le 16 décembre 2021 par la commune de Marseille au profit de la SCI Jordam représentée par Monsieur B.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame P	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE SCI JORDAM	Maître VALENSI Hugo (Cour)

09 heures 30

06)	DOSSIER N° 2207460	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite née le 05 juillet 2022 par laquelle Madame la Présidente de la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE a refusé d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil de la Métropole l'abrogation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Territoire Marseille Provence en ce qui concerne le classement en zone A2 des parcelles situées sur le territoire de la commune de La Ciotat cadastrées Section BZ n°601 et 603.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur F	Maître HACHEM Benjamin
Défendeur	METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	SELARL SINDRES
07)	DOSSIER N° 2208168	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 20 mai 2022 par lequel le Maire d'Aix-en-Provence a refusé d'accorder un permis de construire n°PC1300121J0414, à Madame C portant sur la régularisation d'une construction individuelle d'une surface de plancher de 88,16 m² sise, 183 chemin de Bon Rencontre à Aix-en-Provence (13080).	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame C	SELARL REBUFAT DENIS ET ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)
08)	DOSSIER N° 2210997	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 4 novembre 2022 de la maire d'Aix-en-Provence portant refus de permis de construire n° PC01300122J0205 pour la mise en conformité d'une maison individuelle.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame C	SELARL REBUFAT DENIS ET ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)

09 heures 30

09)	DOSSIER N° 2410464	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Annuler le permis de construire du 11 avril 2024 n° PC 0130152300050 délivré à la SARL Charlie and Co.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C Madame C	Maître GUIN Yannick (Cour) Maître GUIN Yannick (Cour)
Défendeur	SCI LES DOMAINES DU SOLEIL COMMUNE DE BOUC BEL AIR SARL CHARLIE AND CO	Maître GUIN Yannick (Cour) SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT Maître ANSELMINO Mathieu (Cour)

10)	DOSSIER N° 2411521	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté du maire d'Aix-en-Provence n° PA1300120J0021 du 10 mai 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SDC LE PARC DES ROSES	Maître RULLIER Philippe (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE SAS LES ORCHIDEES	SELARL ANDREANI-HUMBERT Maître TRIQUI Anna (Cour)

Arrêté le 24/11/2025
Le président du tribunal